

## Défenseur des enfants : porter l'excellence pour le respect des droits des enfants

Dans un contexte sanitaire et social difficile, en particulier pour les enfants les plus vulnérables, la nomination du Défenseur des enfants était très attendue. Le Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux (GEPSO) se félicite de l'arrivée de Mr Eric DELEMAR que nous connaissons bien pour :

- son engagement dans la reconnaissance de la valeur de la parole des enfants,
- sa connaissance du service public et des acteurs de terrain,
- son ouverture à l'innovation sociale,
- son implication forte et sa volonté d'agir avec tous.

En tant que défenseur des valeurs du service public au service des plus fragiles, le GEPSO revient à l'occasion de cette nomination sur les priorités qui lui semblent être au cœur de cette mission.

Comme l'a rappelé le GEPSO dans un [courrier au Défenseur des droits](#) adressé en septembre dernier, la crise sanitaire que traverse le pays rend plus complexe le respect des droits des usagers, et en premier lieu des enfants. En dépit de toutes les mesures prises et les efforts pour en limiter les impacts, les contraintes très fortes du premier confinement ont pu mettre à mal l'égalité d'accès aux droits, comme celui d'accès à la scolarité, et plus généralement à l'insertion.

De plus, le GEPSO est très attentif à ce que l'équilibre entre la nécessaire sécurité (sécurité sanitaire, sécurité publique) permettant d'assurer la protection des enfants et la garantie de leurs droits soit respecté.

Ainsi que nous le rappelions également dans notre [Communiqué](#) paru suite au très complet rapport du Défenseur des Droits « **Enfance et violence, la part des institutions publiques** », le GEPSO est convaincu que la réalité de l'exercice des Droits des enfants passe aussi par des actions visant à favoriser le vivre ensemble au sein des établissements.

Aussi, le GEPSO soutient :

- La promotion et la généralisation dans les établissements d'outils tels que le protocole de gestion des situations de violence et les dispositifs de recueil de la parole
- La généralisation de la mise en œuvre effective du projet pour l'enfant qui reconnaît ses besoins et sa place
- Le développement d'actions de lutte contre les stéréotypes et les stigmatisations afin de favoriser et d'impulser la compréhension et l'acceptation des différences

C'est pour toutes ces raisons que nous solliciterons très prochainement un rendez-vous avec le nouveau Défenseur des enfants.

Contact presse

GEPSO - Jeanne Cornaille – [jeanne.cornaille@gepso.com](mailto:jeanne.cornaille@gepso.com) – 01 44 68 88 35 – [www.gepso.fr](http://www.gepso.fr)